

## Civile

### À propos de la Division

La Division civile est responsable de la fourniture de services juridiques aux fonctionnaires, départements, conseils, agences, commissions et organismes du gouvernement de l'État. Le conseiller juridique de l'État est nommé par le procureur général et rend compte par l'intermédiaire du procureur général adjoint en chef. Comme le prévoit la loi 29 Del. C. § 2505 b), le conseiller juridique est responsable de toutes les actions et affaires civiles dans lesquelles l'État ou ses organismes ou subdivisions sont impliqués et dispose des pouvoirs que le procureur général désigne. La Division civile est composée de 77 procureurs généraux adjoints et de 17 membres du personnel de soutien administratif. Actuellement, Patricia Davis est conseillère juridique et Stacey Bonvetti est conseillère juridique adjointe de l'État. Similaire à un cabinet d'avocats privé, la Division civile fournit tous les conseils juridiques en matière civile pour l'État du Delaware. La Division civile est organisée à l'échelle de l'État en huit unités : Droit administratif et éducation, contentieux affirmatif, contentieux défensif, départements et organismes, environnement, services gouvernementaux, santé et sécurité publique.

### Ressources utiles

#### Unités de la Division civile

##### *Droit administratif et éducation*

L'unité du droit administratif et éducation fournit des conseils juridiques au **département de l'Éducation**, à l'**Association sportive interscolaire** du Delaware, au **Conseil des normes** professionnelles, au **Conseil d'État** de l'éducation, à la **Commission de la fonction** publique, à la **Division du contrôle** des services publics et à l'avocat public du Delaware. De plus, les procureurs généraux adjoints de l'unité du droit administratif et de l'éducation conseillent quarante conseils de licence professionnelle et agissent en tant que conseillers juridiques généraux de la **Division de la réglementation professionnelle**.

##### *Contentieux affirmatif*

L'unité des contentieux affirmatifs poursuit les affaires de licences professionnelles contre les personnes accusées d'avoir enfreint les normes professionnelles de l'État. Elle représente le Département du Travail en tant que conseil général, avec un accent particulier sur l'application des lois du travail du Delaware à travers des actions en justice sur les salaires prédominants, des actions de paiement et de recouvrement des salaires, ainsi que d'autres questions. Elle représente les agences de l'État dans les affaires de personnel portées devant le Conseil des relations avec les employés et les tribunaux en

cas d'appels. Elle conseille la Commission des relations humaines et intente des poursuites au nom de l'État du Delaware concernant de fausses réclamations et d'importantes questions de recouvrement.

### *Contentieux défensif*

Les procureurs généraux adjoints de l'Unité de contentieux défensifs défendent principalement les agences de l'application de la loi de l'État, y compris la police de l'État du Delaware et le département de la correction, la division de la probation et de la libération conditionnelle, ainsi que leurs responsables et employés, devant les tribunaux d'État et fédéraux. Ces avocats en litige défendent les agences de l'État contre les poursuites pour préjudices corporels, violations présumées du droit du travail et de nombreuses autres réclamations juridiques.

### *Départements & organismes*

Les procureurs généraux adjoints de l'unité des départements et agences donnent des conseils juridiques et assurent la représentation des agences de l'État suivantes et de leurs divisions : **Département des Finances ; Division des recettes ; Département de la sûreté et de la sécurité intérieure ; Division de l'application des lois sur les jeux ; département des Transports ; et Division de l'assurance-chômage au département du Travail.**

### *Unité environnementale*

L'unité environnementale collabore étroitement avec le **Département des ressources naturelles et du contrôle environnemental de l'État du Delaware**, ou DNREC. Les avocats travaillent avec des ingénieurs et des scientifiques du DNREC pour faire appliquer les lois qui luttent contre la pollution de l'air et de l'eau, les déchets dangereux et d'autres menaces pour l'environnement. Un exemple notable est la loi sur les zones côtières du Delaware, qui restreint le développement industriel le long du fleuve Delaware et de la baie. Les divisions des parcs et loisirs, ainsi que de la faune et de la flore, préservent des espaces ouverts et des zones naturelles pour l'utilisation de tous les habitants du Delaware. Les avocats du DNREC traitent également des questions liées au climat et à l'énergie, telles que la menace posée par le réchauffement climatique et la promotion de sources d'énergie alternatives telles que l'énergie solaire, éolienne et géothermique. Les procureurs généraux adjoints affectés à l'unité environnementale représentent le DNREC devant toutes les juridictions de l'État, devant les juridictions fédérales et dans les affaires administratives devant le conseil de recours en matière d'environnement et le conseil de contrôle industriel de la zone côtière.

### *Services gouvernementaux*

Les procureurs généraux adjoints de l'Unité des Services Gouvernementaux fournissent des conseils juridiques et une représentation aux agences gouvernementales suivantes et à leurs divisions respectives : **Département d'État** ; **Bureau des loteries** ; **Département de la technologie et de l'information** ; **Bureau de la gestion** (y compris la gestion des ressources humaines, les services d'appui gouvernementaux et la gestion des installations) ; **Bureau des pensions** (y compris le conseil des fiduciaires) ; **Société de transport du Delaware** ; **Bureau de développement économique du Delaware** ; **Département de l'agriculture** ; **Garde nationale du Delaware** et **Bureau du commissaire de la banque de l'État**. Les DAG de l'Unité fournissent également des conseils et une représentation juridiques aux élus et conseils administratifs de l'État suivants : **Commissaire d'État** aux assurances (y compris le Département des assurances) ; **Vérificateur d'État** des comptes (y compris le Bureau du vérificateur des comptes) ; **Trésorier d'État** (y compris le Bureau du Trésorier d'État) ; **Conseil d'indemnisation différée** ; **Conseil du plan d'investissement du collège du Delaware** ; **Conseil de contrôle industriel de la zone côtière** ; **Conseil de recours en matière d'environnement** ; **Conseil des courses de pur-sang** de pur-sang ; **Commission des courses sous harnais** ; **Conseil de prévention des incendies** ; **Conseil des relations publiques d'emploi** ; et **Commission du droit de l'utilisation des sols de l'État**.

### *Santé et sécurité publique*

Les procureurs généraux adjoints de l'Unité de la Santé et de la Sécurité Publique fournissent des conseils juridiques et une représentation au **Département de la Santé et des Services sociaux** de l'État du Delaware, y compris toutes ses divisions, au **Département de la Correction**, à la **Police de l'État du Delaware**, à la **Commission des soins de santé du Delaware**, à la **Commission de révision des placements d'enfants**, et couvrent toutes les **audiences de placement** sous contrainte et les affaires du **registre des abus envers les adultes** à l'échelle de l'État. Le travail du conseil juridique comprend la prestation de conseils ; la rédaction/examen de lois et de règlements ; la gestion des questions d'approvisionnement, y compris la rédaction/examen de contrats, de demandes de propositions et de protocoles d'accord ; des conseils sur les demandes en vertu de la loi sur la liberté d'information ; la rédaction d'avis du procureur général, et la représentation de l'agence et/ou de ses responsables et employés devant les tribunaux et dans les procédures administratives.